

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « Culture, citoyenneté et relations internationales »

Conseil municipal du 8 juin 2015

Séance du 21 mai 2015

## 24 Médiathèque – demandes de subventions auprès du Centre National du Livre

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

Mme M'BAYE-DIAO

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à :

M. FREMINE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :

39

- Nombre de conseillers en exercice :

39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :

39

■ Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Les médiathèques de Creil font l'acquisition tout au long de l'année de documents (livres adultes, livres jeunesse, documentaires, CD, DVD et presse).

Cette année les 3 sections jeunesse, compte tenu de l'augmentation de la demande, ont besoin de développer et d'enrichir plusieurs fonds thématiques. Ces acquisitions, outre la satisfaction du public, permettront de continuer diverses animations de développement de la lecture et d'éducation artistique autour des livres (bébés lecteurs, heures du conte, goûter philo, ateliers pédagogiques...).

En 2015 sont prévues :

- Acquisitions thématiques : « Fonds Bébé lecteurs »
- Acquisitions thématiques : « BD Jeunesse »

Dans le cadre de ces acquisitions ayant pour objectif le développement du livre et de la lecture en direction des jeunes, il vous est proposé de solliciter une subvention de 3 200 € auprès du Centre National du Livre (CNL).

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 21 mai 2015,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 3 200 € auprès du Centre National du Livre (CNL) et à signer tous les documents y afférents.

**Article 2** : d'imputer les recettes aux crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, compte 321/74718/CE.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 10 JUIN 2015

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 11/06/15

et publication ou notification le 15/06/15

affiché le 15/06/15

CREIL, le 15/06/15

Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe RALUY